

6 Société et Culture

Front social/Grève à la Sogatra

Le travail a repris

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

A la faveur d'une assemblée générale tenue hier à leur siège du Camp de police, les salariés de la Société gabonaise de transport (Sogatra) ont unanimement décidé de la suspension de leur mouvement de grève lancé au début du mois en cours. Les raisons de cette interruption : le paiement de deux mois d'arriérés de salaires, la pérennisation de l'assurance-maladie et l'avancée des pourparlers avec la hiérarchie.

« La grève est suspendue. Nous avons obtenu, de notre hiérarchie, le paiement de deux mois de salaires. Ce qui était le principal point d'achoppement de notre mouvement.

Toutefois, il reste encore deux mois d'impayés. Mais nous ne pouvons plus bloquer l'outil de travail. Nous avons donc décidé d'assouplir le mouvement et donc, de la reprise effective ce matin (hier mardi, ndr) du travail sur l'ensemble de nos lignes», a indiqué Cyrille Gaston Ndoudi Ledoumou, secrétaire général du Sycotec.

Une reprise qui, aux dires des syndicalistes, a pour objet de démontrer la volonté des différentes parties à vouloir sortir de cette situation qui paralyse, un tant soit peu, leur outil de travail. Aussi bien en termes de rentabilité financière que technique.

« Les véhicules sont notre outil de travail. Lorsqu'ils restent un mois garés, il y a des pannes qui se créent. Et pour les réparer, c'est beaucoup d'argent que nous al-



Photo : AJT

Les membres du bureau du Syndicat des travailleurs de la Sogatra.

lons perdre. Nous sommes soucieux de cela. Par ailleurs, nous savons les efforts consentis par la direction générale, les autorités de tutelle et, éventuellement, l'ensemble du personnel, pour que ce matin nous dis-

posions déjà de deux mois de salaires. Nous avons donc dit aux uns et aux autres que lorsque la partie adverse fait des efforts, conformément aux dispositions et à la législation en vigueur, nous, également,

faisons un pas. C'est ce pas que nous avons fait ce matin, avec la reprise effective du travail et, bien sûr, nous ne levons pas la grève, nous l'avons suspendue. Parce qu'il y a encore des points de revendications», a

indiqué M. Ndoudi Ledoumou.

Autres acquis évoqués au nombre des points inscrits au cahier des revendications des syndicalistes : le détachement d'un agent comptable du Trésor et le renouvellement du paiement de l'assurance-maladie au bénéfice des salariés. Là, les syndicalistes ont évoqué l'engagement pris par la direction générale de la Sogatra de payer, sur fonds propres, la facture qui s'élève à plusieurs millions de francs. Notons, par ailleurs, que si les travailleurs de la Sogatra ont décidé d'assouplir leur mouvement d'humeur, les partenaires sociaux ont, néanmoins, précisé que les pourparlers entre les parties se poursuivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de travail.

Éducation /Grève des enseignants

Le coup de gueule de l'APE du lycée Nelson Mandela

I. I
Libreville/Gabon

L'ARRÊT partiel des cours observé depuis fin décembre 2016 au Lycée d'application Nelson Mandela (LANM) de Libreville a fait monter au créneau l'Association des parents d'élèves (APE) dudit établissement lundi. Ce, après plusieurs rencontres tripartites entre le corps enseignant, l'administration du bahut et les parents d'élèves. C'est donc lasse d'une situation qui, à la longue, pénalise les appre-

nants que l'APE du LANM a entrepris, selon son président, Cédric Daouda Ekogha, de contribuer à la résolution progressive des "problèmes internes" posés par les enseignants du lycée Nelson Mandela.

Des problèmes, plutôt des besoins, qui se résument à l'alimentation de l'établissement en eau, à la réfection des circuits électriques (remise en état des prises), mais également à la dotation du lycée en tables, chaises et bureaux pour enseignants. Des besoins aujourd'hui en partie résolus, puisque des efforts conjugués de la direction de l'établisse-



Photo : Adjoé Ntouloume

Le président de l'APE du LANM, Cédric Daouda Ekogha.

ment, de l'APE et de la tutelle ont permis au LANM de disposer actuellement de l'eau, «en dépit du fait

que ce problème est inhérent à l'ensemble du quartier», a précisé le président de l'APE.

Conséquence : l'ensemble des blocs sanitaires réhabilités et rénovés disposaient de l'eau à notre passage sur le site, lundi en fin de matinée. Idem pour la salle des profs et le Centre de documentation et d'informatique (CDI) qui ont reçu de nouveaux mobiliers (bureaux, chaises...) et même du matériel didactique (compas, équerre, rapporteurs...).

« Nous ne pouvons pas nous substituer à l'État, mais nous faisons ce que nous pouvons avec nos modestes cotisations, pour que les enfants puissent apprendre normalement», a fait savoir Cédric Daouda Ekogha, qui

invite les enseignants du LANM, sur la base de cette "avancée significative", à tenir la promesse faite au bureau de l'APE de reprendre les cours, une fois leurs conditions de travail améliorées.

« Nous sommes fatigués de voir nos enfants à la maison», a martelé le président de l'APE, invitant l'administration et le corps enseignant du LANM à s'asseoir pour que les cours puissent véritablement se dérouler.

La plupart des élèves rencontrés ce lundi-là, affirmaient avoir eu une partie seulement des enseignements du jour.

Intempéries/Entre autres causes des inondations du week-end dernier

La part de l'incivisme

F.B.E.M
Libreville/Gabon

RÉHABILITER les ouvrages d'évacuation d'eau frappés par l'usure du temps, et curer les nombreux bassins versants qui entourent Libreville et ses environs. Ce sont les deux principales mesures annoncées, lundi dernier, par le ministre en charge des Infrastructures et des Travaux publics, Jean-Pierre Oyiba, qui proposait des solutions aux inondations du week-end écoulé. Si la première mesure nécessite des moyens financiers importants, la deuxième semble beaucoup plus accessible. Mieux, cette proposition visant la salubrité des bassins versants interpelle, en ce qu'elle



Photo : F.B.E.M

Que ce soit ici aux Cocotiers...

concerne chacun d'entre nous, population, auteurs des gestes inciviques qui bouchent ces canalisations d'eaux usées et/ou de pluies. Comme l'a rappelé l'autorité ministérielle, le nettoyage en perspective s'impose, afin de "dégager les déchets de toutes sortes résultant de l'inci-

visme des populations (...)". Des mesures à encourager, lorsqu'on voit les tas d'ordures qui jonchent ostensiblement les bassins versants des quartiers Cocotiers, Pompidou et autres pont de Nzeng-Ayong, à Libreville. Un fait qui résulte de gestes apparemment banals, tels que jeter



Photo : SCOM

... ou dans d'autres quartiers de Libreville, les déchets de toutes sortes obstruent les voies d'évacuation et provoquent des inondations.

un sachet, une bouteille d'huile, un vieux matelas ou un pot de yaourt dans lesdites eaux, après usage. Mais ce sont des gestes qui, en réalité, sont d'une nuisance insoupçonnée. Car, à la moindre averse, les détritus ainsi entassés en un seul endroit sont susceptibles d'empêcher la bonne

évacuation des eaux. Lesquelles finissent par sortir de leur lit. Et bonjour les dégâts ! Vivement donc "la conscientisation" des populations sur laquelle le ministre a promis de mettre l'accent. Même s'il faut dire que les actes inciviques ne justifient pas les inonda-

tions à eux seuls. A côté des pistes de solution émises par le ministre. Il y a la politique d'aménagement des bassins versants qui mériterait d'être amplifiée, selon plusieurs Librevillois interrogés hier. De même que l'interdiction de construire dans les zones à risque (lits de rivières, zones marécageuses, etc.). Sur ce point par contre, le gouvernement est vite pointé du doigt, en ce que la charge lui incombe d'accompagner l'implantation des populations à travers l'application d'un Schéma d'aménagement urbain. Surtout pour des villes en pleine explosion démographique comme Libreville. A défaut de quoi, ce serait la porte ouverte à tous les excès, comme cela semble actuellement être le cas.